



Photo: Publiphoto

Le Canada a été élu au Conseil de sécurité des Nations Unies pour une période de deux ans à compter de janvier 1989. Les Canadiens sont honorés par cette marque de confiance dans le rôle que le Canada joue dans les affaires mondiales et l'internationalisme du gouvernement. L'élection du Canada au Conseil de sécurité se produit à un moment où les Nations Unies s'activent davantage dans les affaires internationales.

Depuis la fondation des Nations Unies, le Canada a été membre du Conseil de sécurité à quatre reprises, environ une fois par décennie (1948-1949/1958-1959/1967-1968 et 1977-1978). Sa présence au Conseil a été considérée comme une obligation importante et la preuve concrète de son engagement

à l'égard de la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Ferme partisan des Nations Unies, le Canada a joué un rôle important dans l'élaboration du concept du maintien de la paix et a participé à toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, y compris celles organisées récemment en Afghanistan et à la frontière irano-iraquienne. Grâce à sa participation aux efforts en vue de résoudre les conflits régionaux, le Canada s'est acquis, en tant que conciliateur, une réputation d'objectivité et d'honnêteté.

Le Canada est fier d'avoir contribué à ces efforts et son élection au Conseil de sécurité aujourd'hui fait ressortir son ferme engagement envers les Nations Unies et le rôle



qu'il continuera d'y jouer. Le Canada est aussi heureux d'avoir l'occasion de jouer un rôle spécial dans la recherche de la paix et de la sécurité au sein du Conseil de sécurité.

Les Canadiens sont habiles lorsqu'il s'agit de travailler avec des gens dont les vues divergent pour résoudre des problèmes difficiles.

Le Représentant du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies, Monsieur Yves Fortier.